Editorial

De l'intérêt de créer un réseau d'épidemiosurveillance dédié aux animaux de compagnie

Au départ est un constat fort simple et consternant : à proprement parler, on ne connaît rien de la pathologie de groupe des animaux de compagnie en général, du chien en particulier ! Le défaut de recensement et de traitement d'informations de terrain constitue le frein principal aux progrès dans ce secteur. La constitution d'un réseau d'épidémiosurveillance doit donc permettre d'abord de faire un état des lieux de diverses affections et d'en établir une cartographie.

Pour celà, il est nécessaire que des confrères se déclarent sentinelles et acceptent de faire remonter l'information vers un centre collecteur qui sera aussi, chargé de traiter ces informations. Certains paramètres pourront alors, être identifiés ; des stratégies diagnostiques et thérapeutiques, codifiées.
Divers partenaires d'une telle initiative se sont déjà fait connaître :

- L'Avacc, dont les membres se déclarent partie prenante d'une telle entreprise et en attendent des retombées pratiques dans leur exercice quotidien ;
- des laboratoires pharmaceutiques qui trouvent là une source d'information inestimable pour orienter leurs études, pour contrôler l'efficacité de leurs molécules, en surveiller d'éventuelles dérives ou développer de nouvelles stratégies ;
- L'UMES*(unité de médecine de l'élevage et du sport) qui voit là le moyen de légitimer son outil pédagogique et son potentiel d'analyse aux fins d'augmenter le niveau de compétence des vétérinaires et des intervenants des différentes filières d'animaux de compagnie ;
- l'Administration, enfin, qui pressent dans ce réseau un outil supplémentaire pour l'AFSSA, susceptible de fournir des informations l'orientant dans l'élaboration de ses réglementations.

Un réseau de vétérinaires sentinelles

Un tel réseau ne peut fonctionner que si chacun de ses acteurs y trouve son compte, les uns fournissant un travail, les autres des fonds. Une grande simplicité de fonctionnement est aussi nécessaire : commémoratifs succincts et clairs, transmission des données par fax ou Web. D'ores et déjà, ces préalables sont bien appréhendés. Il ne reste plus qu'à faire nos preuves ! Dans cet esprit, il a été décidé de travailler à deux niveaux : un niveau "basique" de recensement tous azimuts des affections tant parasitaires qu'infectieuses, et un niveau plus "impliqué", dévolu à l'étude de la toux de chenil et de la maladie de Carré, les deux entités étant difficilement séparables.
Dans le premier cas, il est simplement demandé aux vétérinaires sentinelles de collecter des informations statistiques dont ils demeureront détenteurs et garants de la confidentialité. Dans le deuxième cas, un protocole rigoureux de conduite diagnostique et thérapeutique est proposé et librement accepté par les divers acteurs.

En préambule à ce travail, ce numéro du NOUVEAU PRATICIEN VETERINAIRE aborde les divers aspects de la toux chez le chien comme chez le chat et montre le rôle central joué par Bordetella Bronchoseptica. Conduites à tenir, démarche diagnostique, examens complémentaires et thérapeutique sont les points de passage obligés qui sont traités de façon approfondie par les différents auteurs et le recueil de leurs article fait de cette revue le premier outil qui va permettre au Réseau de démarrer sur des bases consensuelles.

Les laboratoires trouvent dans ce réseau un intérêt pour leurs développements dans les domaines tant bactériologiques qu'immunologiques ; l'Administration un intérêt particulier car ce syndrome toux de chenil constitue un réel marqueur de l'état sanitaire général de la structure (élevage ou animalerie) ; le vétérinaire quant à lui, bénéficie d'une aide diagnostique et thérapeutique dont son client va lui être reconnaissant…
D'autres réseaux consacrés aux animaux de rente ou aux équidés fonctionnent à la satisfaction générale, celui-ci ne fait que combler un vide qu'il devenait indécent de laisser subsister. Que les volontaires enthousiastes se fassent connaître auprès de l'Avacc chargée de la maîtrise d'œuvre du réseau !

Alain Ganivet

Président de l'AVACC
Association des
Vétérinaires d'Animaux de
Compagnie en Collectivité
avacc @avacc.nooe
online.com
fax : 01 39 31 62 63

QU'EST CE QUE L'AVACC ?

- L'Association a pour but de rassembler les vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires dont l'activité principale ou une partie de celle-ci est consacrée aux soins aux animaux de compagnie entretenus en collectivité.
- En constituant un lien entre les vétérinaires impliqués dans cet objet, l'association favorise les échanges scientifiques, la formation permanente de ses membres et la mise à niveau de ses nouveaux adhérents.
- l'Avaac agit comme structure représentative vis-à-vis des différents intervenants du secteur : administrations, syndicats, commerciaux, industriels.
- Elle est partie prenante des activités de formation initiale ou continue des personnels des différents intervenants du secteur.
- Elle défend les intérêts matériels de ses membres.
- Elle se porte garante d'une éthique de l'entretien de l'Animal de Compagnie dans ces différents domaines de compétence.
- Elle prend part à tout débat ou activité, intellectuel ou matériel concernant ces différents objets.